c'est le bon réflexe prévention Faire un test de dépistage régulier, our éviter un cancer

MÉMO DU DÉPISTAGE

De 25 à 30 ans

après 2 tests normaux à 1 an d'intervalle **TOUS LES 3 ANS**

au niveau du col de l'utérus. qui détecte d'éventuelles Un examen cytologique lésions précancéreuses

De 30 à 65 ans

antécédents médicaux et en fonction de vos après un test normal **TOUS LES 5 ANS**

la présence du virus HPV Un test HPV qui détecte dans les cellules du col de l'uterus.

PAR FROTTIS, C'EST-À-DIRE DE CELLULES LE PRÉLÈVEMENT CES DEUX TESTS SONT RÉALISÉS AU NIVEAU



Si le résultat du dépistage est anormal ou positif

Si des cellules anormales et/ou la présence de virus sont détectées, cela ne signifie pas nécessairement que vous avez un cancer.

Votre médecin ou votre sage-femme vous indiquera les examens complémentaires nécessaires et vous orientera, si besoin, vers un médecin spécialisé

votre sage-temme Pour en savoir plus, pariez-en avec votre medecin ou

CHIFFRES CLÉS

Chaque année en France

235 000

tests de dépistage anormaux

32 000

ou cancereuses

3 000 nouveaux cas

du col de l'utérus diagnostiqués de cancers

1100

du col de l'utérus est remboursé Le dépistage du cancer

oar l'assurance maladie et votre complémentaire santé. a consultation chez le professionnel de santé, la réalisation du vement et l'analyse du test de dépistage sont **rembours**

d'assurance maladie, sans avance de frais Si vous avez reçu un courrier d'invitation, l'analyse du tes le dépistage est prise en charge à 100 % par votre régime

ou de l'Aide Médicale d'État (AME), il n'y a rien à payer Si vous bénéficiez de la Complémentaire Santé Solidarité (CSS

Contact de votre laboratoire





Document non contractuel Crédit photo SYNLAB, Juillet 2022

SYNLABY

www.synlab.fr

DU COL DE L'UTÉRUS

DU CANCER

toutes les femmes Entre 25 et 65 ans

sont concernées

HPV : LE VIRUS À L'ORIGINE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le cancer du col de l'utérus est causé par un « Papilloma Virus Humain », plus simplement appelé « HPV ». Ce virus, très fréquent, se transmet le plus souvent lors de rapports sexuels. À noter que le préservatif ne permet pas une protection complète contre le virus.

L'infection à HPV est très courante :

- 8 femmes sur 10 ont été infectées au moins une fois dans leur vie.
- Dans 1 cas sur 10, le virus HPV persiste et entraine des lésions précancéreuses au niveau du col de l'utérus, qui peuvent évoluer en cancer.

COMMENT SE DÉVELOPPE UN CANCER DU COL DE L'UTÉRUS ?



Col en bonne santé Cancer du col Propagation des tissus cancéreux



L'évolution vers un cancer se développe lentement, sans symptômes particuliers pendant plusieurs années.

C'est pourquoi, dès l'adolescence et jusqu'à 65 ans, il est important d'avoir un suivi gynécologique régulier par un médecin traitant, un gynécologue ou une sagefemme et de faire des tests de dépistage pour détecter assez tôt un risque de cancer.

DE PRÉVENTION ?

Deux moyens complémentaires pour agir de manière préventive :

Dès la puberté, un suivi gynécologique régulier auprès d'un médecin traitant, d'un gynécologue ou d'une sage-femme

De 11 à 14 ans LA VACCINATION LE DÉPISTACE

Le vaccin protège 9 cancers sur 10 contre 70 % des virus HPV du col de l'utérus qui sont à l'origine peuvent être évité des cancers grâce à un test

du col de l'utérus peuvent être évités grâce à un test de dépistage régulier.

du col de l'utérus

GARÇONS ET FILLES (rattrapage possible jusqu'à 19 ans)

TOUTES LES FEMMES

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le dépistage repose sur la réalisation d'un prélèvement de cellules ou « frottis » au niveau du col de l'utérus.

Cet examen se fait en position gynécologique. Le professionnel de santé insère un *spéculum* dans le vagin afin de visualiser le col et prélever des cellules. Le prélèvement est ensuite placé dans un flacon et envoyé à un laboratoire pour analyse.

A partir de cet échantillon de cellules, le laboratoire d'analyses médicales réalise un examen biologique pour détecter la présence du virus HPV ou repérer des lésions précancéreuses le plus tôt possible au niveau du col de l'utérus, afin de les surveiller ou de les soigner pour prévenir l'apparition d'un cancer.

OÙ SE FAIRE DÉPISTER ?

Prenez rendez-vous auprès

- d'un gynécologue
- d'un médecin généraliste
- d'une sage-femme
- · d'un centre de santé
- d'un laboratoire de biologie médicale (avec une prescription médicale ou une invitation

au dépistage organisé)

BON À SAVOIR

Un test HPV par auto-prélèvement peut également vous être proposé. Vous ferez alors vous-même votre prélèvement dans le vagin en suivant bien le mode d'emploi. Mais si le résultat du test est positif, il faudra alors nécessairement refaire un prélèvement classique par frottis, réalisé chez un professionnel de santé.

